

De : Stéphanie.immo <info@stephanie.immo>

Date : jeudi, 23 octobre 2025 à 14:14

À : Syndic OP Namur <syndic.namur@op.be>

Objet : IMF Sponsoring - 16 Éléments d'information - Résidence "Le SQUALUS" -

Bonjour,

Elle a enregistré dans le dossier les documents transmis. Néanmoins :

- PV d'AG

- j'ai uniquement reçu un PV d'AGE de 2024 - n'y-t-il pas eu d'AGO cette année ? **Nous vous transmettons les PV des AG tenues depuis que nous sommes mandatés comme syndic.**
- J'ai un PV d'AGO de 2025
- Pouvez-vous me faire parvenir les PV de 2023 afin que nous ayons les PV des 3 dernières années ? **Il n'y a pas eu d'AG en 2023 d'ou la demande de changement de syndic. il n'y a rien de spécial dans les autres PV. Nous n'avons pas encore reçu le registre des PV.**

- décomptes : idem pour les 3 dernières années. Le décompte de 2025 a-t-il déjà été établi ? Pouvez-vous me le fournir le cas échéant ? **IL sera établi au 31-12-2025.**

- bilan : idem que ci-avant.

Aussi, j'ai été informée :

- qu'il y avait un dégât des eaux dans les communs. Qu'en est-il ? Est-ce en cours ? Un appel de fonds particulier sera-t-il nécessaire ?

Le dossier est en cours auprès du courtier - nous avons contesté l'indemnité proposée - pas d'appels prévus pour l'instant

- qu'il y avait un peu d'humidité dans le garage et apparemment cela viendrait de la construction de l'immeuble d'à côté et que ça été réparé. Avez-vous d'autres infos ?

Nous n'avons pas de plainte à ce sujet et donc nous ne sommes pas u courant de ce souci actuellement.

- du fait que vous auriez discuté de remplacer le roofing par de l'EPDM. Qu'en est-il ? Est-ce en cours ? Un appel de fonds particulier sera-t-il nécessaire ?

Vous trouverez copie du dernier PV ou il et décidé de réaliser les travaux mais qu'une AGE doit être fixée pour décider du financement. Nous venons de recevoir les deux propositions de credits et allons fixer une AGE courant du mois de décembre 2025.

Merci d'avance pour vos bons soins :)